

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	8 (1965)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Une idée directrice de Lucain dans la Pharsale
<b>Autor:</b>	Cattin, Aurèle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-869837">https://doi.org/10.5169/seals-869837</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UNE IDÉE DIRECTRICE DE LUCAIN DANS LA *PHARSALE*

Au cours de la lecture de la *Pharsale*, et très tôt, on s'aperçoit que l'on n'a pas en face de soi un historien, mais un partisan ; un partisan qui, sans doute, raconte des faits dont il respecte, la plupart du temps, la matérialité, mais dont il modifie presque toujours l'apparence et la signification, sous l'effet d'une idée directrice qu'il n'abandonnera pas et qui ira s'affermisant, s'élargissant.

Lucain, dans la *Pharsale*, s'est proposé, en effet, de montrer, de prouver que César est l'unique responsable de la guerre civile ; que c'est un criminel animé de sentiments de cruauté, de destruction barbare, pour l'établissement de son pouvoir personnel ; que, dans la succession de ses victoires, il n'est que le simple instrument du destin et qu'ainsi sa valeur personnelle s'en trouve sensiblement diminuée.

Lucain, d'autre part, s'efforce, sans toujours y arriver, d'exalter le rôle de Pompée. Il en fait le représentant légal du véritable pouvoir de Rome ; il a donc le droit pour lui ; c'est lui qui lutte pour la seule bonne cause. Aux yeux de Lucain, les insuccès répétés de Pompée, sa fuite, ses abandons sont voulus, pour lui aussi, par le destin ; par conséquent, il n'est pas responsable de ses échecs, mais devient par sa soumission consciente et volontaire au destin, la victime de choix qui va s'offrir en holocauste, pour la rénovation d'une Rome entachée de crime dès sa fondation.

Telle est, très brièvement énoncée, l'une des principales idées directrices de Lucain dans son *Bellum civile* ; cette idée, nous allons l'illustrer en parcourant le poème et en nous arrêtant quelques minutes plus particulièrement sur certains passages.

\* \* \*

Lucain introduit le récit de la guerre civile par l'exposé des causes politiques, sociales et économiques du conflit. Nous ne nous attardons pas sur ce passage, dont il sera question par ailleurs<sup>1</sup>. Mais il est à remarquer que, lorsqu'il présente pour la première fois les deux héros, Lucain les met sur le même pied : il les condamne tous les deux ; ce sont des ambitieux qui se jaloussent l'un l'autre et qui bouillonnent de passions politiques, semblables aux deux mers séparées par l'isthme de Corinthe (1, 100-103).

Mais dans les célèbres portraits que Lucain brosse ensuite de César et de Pompée, sont déjà soulignées les différences essentielles de ces deux chefs. Le portrait de Pompée, à première vue, est peu flatteur : Pompée est sur le déclin de sa vie, *uergentibus annis* (1, 129). Il n'est plus que « l'ombre d'un grand nom » (1, 135). C'est un chêne majestueux, mais que seul son poids fixe au sol ; il est prêt à tomber au premier souffle de l'Eurus. Cependant, presque tout, dans ce portrait, est apologétique, presque tout tend à montrer que Pompée n'est pas le responsable du déclenchement de la guerre civile ; ses pensées ne sont pas à la guerre ; il n'a d'ailleurs plus l'étoffe d'un chef actif : « Il a, dit Lucain, désappris dans la paix le métier de chef » (1, 130 sq.). Son seul souci est de se faire applaudir dans son théâtre par la foule. Telle n'est pas l'attitude d'un ambitieux qui cherche à établir par la force son pouvoir personnel<sup>2</sup>. Cependant, sa fortune d'autrefois lui attire, et à lui seul, la vénération du peuple de Rome : *sola (quercus) tamen colitur* (1, 143).

En revanche, le portrait de César, portrait vivant et dynamique, est entièrement défavorable. Sans doute, Lucain lui reconnaît une certaine valeur militaire, ou plutôt, un art d'utiliser la chance, la *Fortuna*. Mais le poète s'acharne sur un point qui l'oppose à la modération de Pompée : César est un ambitieux toujours insatisfait et pour qui tous les moyens sont bons: cruauté, férocité, carnage, destruction ; il n'a honte de rien, « heureux de se frayer un chemin par les ruines », *gaudens uiam fecisse ruina* (1, 150). C'est une force destructrice de la nature. C'est bien ce que veut prouver la comparaison avec la foudre, qui termine le portrait. La foudre est un élément rapide, terrifiant, sans contrôle ; tel est César, entraîné par ses passions, sans maîtrise sur lui-même. Ce portrait est une condamnation politique de l'ambition de César ; il prépare son entrée en action et le rend déjà responsable de la guerre civile. C'est aussi une condamnation

<sup>1</sup> Voir pp. 224-231.

<sup>2</sup> M. Rambaud, *L'opposition de Lucain au « Bellum civile » de César*, L'Information littéraire 12 (1960) 155 et 156.

au nom des principes du stoïcisme, dont la doctrine joue un très grand rôle dans la *Pharsale*. En effet, un homme comme César, asservi à de telles passions qui obnubilent sa raison, ne peut être un sage ; le destin se joue de lui. Pompée, au contraire, par sa modération, est disposé à la sagesse et deviendra, sous l'action du destin et au moment décisif de la *Pharsale*, un agent volontaire du destin.

Le caractère de César ne changera pas. Il suit une ligne droite ; son ambition et sa cruauté ne feront qu'augmenter, au fur et à mesure des événements, pour donner toutes leurs forces au VII<sup>e</sup> livre, au moment de la bataille. Tandis que le caractère de Pompée va évoluer ; il suit une ligne montante, une sorte d'ascension spirituelle qui le conduira à l'apothéose finale.

\* \* \*

Après l'exposé des causes de la guerre civile et le portrait des deux chefs, Lucain commence *ex abrupto* le récit de la guerre par le passage du Rubicon et, du même coup, rejette sur César, au mépris de la réalité, toute la responsabilité du début des hostilités. Jusqu'au milieu du livre II, Lucain ne parle plus de Pompée, ce qui lui permet de mieux mettre en relief l'avance dévastatrice de César et d'insister sur la terreur que provoque son agression. Le poète nous le décrit se jetant sur les campagnes et les villes et ne cherchant que carnage et destruction. Ses soldats sont un ramassis de peuples sauvages dont Lucain se plaît à dresser un catalogue terrifiant (1, 392-465). Les soldats romains qui lui sont fidèles par peur ne valent pas mieux ; ils sont prêts à tout, à tuer citoyens, pères, frères, même leurs épouses enceintes, à mettre le feu aux temples et à anéantir Rome. Comme Virgile<sup>1</sup>, au IV<sup>e</sup> chant de l'*Enéide*, Lucain met en scène « la renommée mensongère » (1, 469), qui fait circuler des nouvelles effrayantes : « Des pelotons audacieux se ruent au combat... ; les escadrons barbares du cruel César courrent de tous côtés » (1, 474-476). Pour renforcer ce moyen psychologique important en temps de guerre, Lucain accumule une série impressionnante de présages. C'est une orchestration surabondante de faits, de bruits, de paroles qui vont miner le moral des plus solides et provoquer la peur, la terreur.

La peur est dans les campagnes qui sont dévastées, dans les villes qui se ferment pour organiser la résistance. Cette résistance plaît à

<sup>1</sup> A. Guillemin, *L'inspiration virgilienne dans la « Pharsale »*, Rev. des Et. Lat. 29 (1951) 214-227. A la page 220, l'auteur insiste sur les éléments psychologiques mis en jeu.

César, affirme Lucain : « Dans sa fureur belliqueuse, il est heureux de ne se frayer une route qu'en répandant le sang...; il lui plaît moins d'entrer par des portes ouvertes que de les briser... Il rougit de marcher par un chemin permis et d'avoir l'air d'un citoyen » (2, 439-446) <sup>1</sup>.

Mais il est évident que l'exagération de Lucain, sa dramatisation de l'avance de César, ont pour but de discréditer ce dernier, de le réduire à un rôle d'aventurier, de chef de troupes barbares et cruelles, et, du même coup, d'expliquer et d'excuser la fuite des sénateurs et de Pompée lui-même. Car cette fuite de Rome à Capoue d'abord, à Brindes ensuite, est un fait que Lucain ne pouvait passer sous silence. De plus, ce retrait de Pompée laisse César seul responsable de la guerre civile: son armée s'est souillée la première, en versant le sang romain. Au livre VI Pompée lui-même affirmera qu'il a fui pour ne pas livrer une bataille sacrilège sur le sol d'Italie (6, 326-327).

Autre point important que Lucain ne cesse de rappeler : c'est que Pompée et son armée représentent la légalité, l'ordre sénatorial, la patrie, la liberté républicaine. Pompée, avant d'arriver à Brindes, harangue son armée qui a peur de César et dit :

*O scelerum ultores melioraque signa secuti,  
o uere Romana manus, quibus arma senatus  
non priuata dedit.*

« Vengeurs des crimes, vous qui suivez les meilleures enseignes, vous, la véritable armée romaine, à qui le sénat a confié des armes qui ne sont pas celles d'un particulier » (2, 531-533).

En face de César qui agit pour satisfaire ses propres ambitions, Pompée représente l'authentique défenseur de la liberté républicaine et du sénat.

\* \* \*

Pompée arrivé à Brindes, César le poursuit, essaie de le bloquer dans le port, mais il lui échappe de justesse, emmenant sa femme Cornélie et ses enfants. Tandis que Pompée vogue vers l'Epire, César

---

<sup>1</sup> Fr. Gundolf, *Caesar, Geschichte seines Ruhms*, Berlin, 1924, dans le chapitre consacré à la *Pharsale*, relève le côté « satanique » de César, « sombre géant », « monstre sublime ». Voir aussi l'article de W. Blissett, *Caesar and Satan*, Journ. of the History of Ideas, New York, 18 (1957) 221-232 (analysé dans Année Philol. 29, 110).

pénètre dans Rome terrorisée. Lucain amplifie, dramatise l'épisode du trésor du temple de Saturne. C'est ensuite le siège de Marseille, ville paisible, qui se déclare neutre et que César, pour cette raison, va anéantir, après un siège mené sur terre et sur mer. Lucain présente Marseille comme victime d'une agression brutale et injustifiée. En Espagne, César accumule les victoires, non sans coups durs ; mais, relève Lucain, le destin est pour lui, destin qui a décidé de longue date l'écrasement de Rome et de ses défenseurs. César revient à Rome. Lucain souligne l'illégalité de toutes les élections faites alors et ne dit aucun mot de l'œuvre politique et sociale déjà commencée à ce moment-là. Bref, Lucain cherche partout à diminuer le rôle de César dont il fait le jouet du destin.

Au livre V, César fait passer ses troupes en Epire. Désormais les chefs et les armées ennemis sont face à face. C'est à partir de ce moment que Lucain va intensifier l'opposition de caractère et d'intentions de ses deux personnages principaux. César devient de plus en plus puissant, de plus en plus conscient de sa puissance, mais aussi de plus en plus assuré de l'appui du destin qu'il sait pour lui. Un fait illustre bien cette attitude du général. César est arrivé en Epire avec ses légions et il attend vainement les troupes d'Antoine qui tardent à venir. Il s'impatiente et se décide, en grand secret, à repasser la mer sur une barque de pêcheur, en pleine tempête. Cet épisode, que César lui-même ne mentionne pas, est très significatif. Lucain nous montre un César conscient de sa destinée au point qu'il affronte les plus grandes difficultés pour essayer sa puissance ; il veut se prouver à lui-même qu'il est invincible et que les dieux eux-mêmes ne peuvent l'abattre, qu'ils sont nécessairement de son côté. Au plus fort de la tempête, il s'écrie : « Le ciel a donc tant de peine à me renverser, puisque, assis dans une petite barque, je suis assailli par une si grande tempête » (5, 654-656). M. Haffter<sup>1</sup> fait de ce passage le centre de l'œuvre qui, d'après lui, ne devait comprendre que les dix livres que nous possédons. Quoi qu'il en soit, tout « est mis en valeur dans cet épisode, de façon à donner au lecteur l'impression que César est vraiment un être surhumain »<sup>2</sup>. Mais en réalité, c'est à ce moment que s'amorce déjà sa perte, selon ce principe que toute puissance arrivée à son apogée s'écroule d'elle-même, principe que Lucain a placé comme cause générale de la guerre civile, dès le début

---

<sup>1</sup> H. Haffter, *Dem schwanken Zünklein lauschend wachte Cäsar dort*, Mus. Helv. 14 (1957) 124 sqq.

<sup>2</sup> J. Brisset, *Les idées politiques de Lucain*, Paris, 1964, p. 101.

de la *Pharsale*<sup>1</sup>. César s'est placé comme au-dessus des destins et il suivra la ligne sur laquelle il s'est lancé. Son orgueil, sa témérité, sa folle confiance en lui-même le conduisent directement, nécessairement au crime de Pharsale ; mais le crime de Pharsale sera expié à son tour par son assassinat qui est dès lors décidé ; la réalisation n'est qu'une question de temps. César est donc l'instrument du destin, mais un instrument aveugle. Lucain, en stoïcien, voit l'ensemble de la destinée de César, alors que César, obnubilé par les événements immédiats, ne voit que les victoires du moment. Une telle conception du rôle de César ne peut que diminuer sa valeur personnelle, et c'est bien ce que cherche le poète au moment de la victoire.

\* \* \*

Tandis que César marche aveuglément, en ligne droite, sous la violente poussée de ses passions, Pompée, en revanche, va se transformer, subir une évolution ascendante. On saisit facilement les intentions de Lucain : il s'agit, pour lui, au moment de la défaite, de présenter sous un jour des plus favorables le général qui va être vaincu, car ce général représente le sénat, le parti de la légalité et de la justice. Nous allons examiner brièvement certaines étapes de cette évolution.

Alors que Pompée, quittant l'Italie, vogue vers l'Epire, il s'endort et son ancienne femme Julie, la fille de César, lui apparaît en songe, sous les apparences d'une furie vengeresse<sup>2</sup>. Elle prédit à Pompée la défaite de son armée et sa propre mort :

*bellum*  
*te faciet ciuile meum.* (3, 33-34)

Elle le poursuivra pendant ses nuits et lui révèle enfin qu'il a épousé une femme fatale, au sens étymologique du mot : « Cornélie, ta maîtresse, est condamnée par le destin à toujours entraîner au désastre des maris puissants » :

*detrahere in cladem fato damnata maritos* (3, 22).

---

<sup>1</sup> E. Dutoit, *Le thème de « la force qui se détruit elle-même »*, Rev. des Et. Lat. 14 (1936) 365-373.

<sup>2</sup> Pour le thème du songe, voir W. Rutz, *Hermes* 91 (1963) 334-345.

Pompée connaît donc l'avenir dans ses grandes lignes. Mais cette révélation, au lieu de le décourager, lui donne un regain d'énergie pour subir tous les assauts du destin :

*maior in arma ruit certa cum mente malorum* (3, 37).

Cette soumission consciente au destin est le premier pas du sage<sup>1</sup>.

Puis, au livre V, Lucain décrit une séance du sénat en Epire. Or, au cours des délibérations et sur la proposition du consul Lentulus, les *patres uagi* (5, 8) décrètent d'abord qu'ils forment le sénat: *nos esse senatum*; et sous les acclamations de l'ordre, Pompée est solennellement nommé *dux* et c'est sur lui que va reposer désormais « le destin de la patrie et le sien propre » (5, 48-49), alors qu'auparavant Pompée n'était qu'un membre du parti parmi les autres :

*non Magni partes, sed Magnum in partibus esse* (5, 14).

Autrement dit, les pouvoirs, jusque-là détenus par les consuls, sont remis à Pompée. Or, « la remise de ce pouvoir de droit coïncide très exactement, dans la *Pharsale*, avec l'accession de Pompée à un niveau moral élevé, auquel il se maintiendra désormais, presque sans interruption, jusqu'à la fin »<sup>2</sup>. Lucain oppose à l'illégalité de l'élection de César à Rome, la légitimité du pouvoir de Pompée.

A partir de ce moment, le poète va systématiquement idéaliser toutes les actions de son héros et taire le plus possible ce qui pourrait le diminuer. C'est ainsi que, si Pompée refuse de retourner en Italie, c'est que, contrairement à César, il ne reviendra qu'une fois ses soldats licenciés. S'il a fui devant l'avance dévastatrice de César, c'est pour ne pas souiller l'Italie du sang romain : « Rome, moi qui ai fui pour que les combats ne t'accaborent pas ! » (6, 326-327). Alors qu'approche, au livre VII, le moment de la bataille honteuse pour Pompée, Lucain rappelle très habilement, par le moyen d'un songe, la gloire populaire du général. Il se voit dans son théâtre, applaudi par une foule en délire ; défilent ensuite ses victoires, ses triomphes. Par ces certificats de bonne conduite et de succès, Lucain n'a qu'un but : diminuer l'effet désastreux de la défaite. Il est à signaler aussi, comme le fait Mme Marti<sup>3</sup>, que le poète rappelle les gloires passées

<sup>1</sup> W. Rutz, « *Amor mortis* » bei *Lucan, Hermes* 88 (1960) 462-475, met en valeur le thème du sage qui affronte la mort avec calme et constance.

<sup>2</sup> J. Brisset, *Les idées...*, p. 115.

<sup>3</sup> B. M. Marti, *The meaning of the Pharsalia*, American Journ. of Philol. 66 (1945) 370.

de Pompée juste avant le dépouillement total de la fin, qui fera du général vaincu, écrasé moralement et militairement, un sage bien près de la perfection.

Mais comment expliquer l'aberration de Pompée qui a laissé ses partisans engager une bataille que lui-même réprouvait ? Lucain présente d'abord une moindre excuse : les réclamations, les exigences, les menaces même de son entourage, agitation dont seuls les dieux sont les inspirateurs (7, 45-61). Mais une telle excuse n'a que peu de valeur. Aussi le poète a recours à une ingénieuse déformation historique. Il fait intervenir Cicéron lui-même, *maximus auctor ... eloquii* (7, 62-63) et le présente comme porte-parole de toute l'armée. Or on sait que Cicéron n'était pas à Pharsale : *in acie non fui* (*Fam.*, 9, 18, 2) ; il est prouvé qu'avec Caton et Varron, il se trouvait à Dyrrachium<sup>1</sup>. Ce choix de Cicéron s'explique par le discours même de l'orateur. Cicéron incarne en quelque sorte le pouvoir civil du sénat. Or si Pompée « a reçu légalement du sénat le commandement en chef, ses pouvoirs n'en demeurent pas moins constitutionnellement subordonnés à l'autorité suprême de l'assemblée, représentée par ceux de ses membres qui se trouvent présents »<sup>2</sup>. L'armée appartient au sénat, elle combat pour le sénat, son chef doit obéissance au sénat et Cicéron parle au nom du sénat. Or Cicéron exige que l'armée « ait le droit de rencontrer l'ennemi dans la plaine de son choix » (7, 80). C'est devant cet argument essentiel et juridique que va s'incliner Pompée, tout en reconnaissant la volonté des destins qui s'expriment par Cicéron. Lucain veut exalter Pompée, parce qu'il respecte la république, au prix d'un acte pénible de soumission ; du coup, il dégage la responsabilité du général en la rejetant sur les représentants du sénat qui, eux, sont les instruments inconscients du destin : « Je te prends à témoin, Rome, qu'on a imposé à Magnus le jour où tout doit périr » (7, 91-92). « On ne fera à Pompée ni grief, ni honneur de la guerre » (7, 112). Pompée est clairvoyant, mais dans sa sagesse, il ne veut pas contrarier le destin et c'est, en définitive, au destin qu'il obéit. Il exprime, cependant, sa réprobation devant cette bataille sacrilège imminente, et offre sa personne en victime expiatoire : « Je voudrais que la première lance de cette funeste guerre frappe ma tête » (7, 117).

<sup>1</sup> Pour ce qui concerne le livre VII de la *Pharsale*, nous suivons en partie les développements très importants de M. Rambaud, dans son article *L'apologie de Pompée par Lucain au livre VII de la Pharsale*, *Rev. Et. Lat.* 33 (1955) 258-296. Les vues de M. Rambaud sont reprises par M<sup>me</sup> J. Brisset dans sa thèse déjà citée.

<sup>2</sup> J. Brisset, *Les idées...*, p. 119.

Dès lors l'armée se prépare au combat et le général dispose ses troupes pour la bataille et les harangue. Le corps à corps s'engage ; bientôt la panique s'empare de l'armée de Pompée. Lucain en arrive aux circonstances les plus délicates de son apologie. Il s'agit d'expliquer et de justifier la fuite de Pompée, fuite d'autant plus déshonorante qu'elle a eu lieu avant le désastre final. C'est ici que le poète place la *deuotio* de Pompée, longuement analysée par M. Rambaud<sup>1</sup>. En voyant le désastre de son armée, Pompée s'offre en sacrifice pour sauver Rome. Il s'offre, non pas en se jetant devant l'ennemi en un sacrifice sanglant, mais il accepte de se déshonorer, comme général, en fuyant : c'est un sacrifice moral, en attendant la mort qu'il sait prochaine. Sa fuite évitera, de plus, le massacre du reste de l'armée et elle est la garantie de son désintéressement : il prouve que c'est pour la liberté, et non pour lui, que l'on se bat et que la lutte a toujours eu lieu entre César et le sénat : « Les deux adversaires sont toujours la Liberté et César : et ta fuite montre que le sénat s'est battu pour lui » (7, 695-697). Par cette *deuotio*, Pompée atteint la perfection de la sagesse selon la doctrine du stoïcisme.

Après Pharsale, le général vaincu fuit la Thessalie, rejoint sa femme Cornélie à Lesbos et, après un conseil de guerre en Cilicie, se dirige vers l'Egypte où la mort l'attend. La mort de Pompée, dans la *Pharsale*, est la mort d'un sage stoïcien qui accepte sincèrement son destin et qui maîtrise et contrôle, au moment où on le frappe, tous ses mouvements, toutes ses pensées :

*sum tamen, o superi, felix, nullique potestas  
hoc auferre deo.* (8, 630-631)

Aussi est-il digne d'un au-delà réservé aux seuls sages : l'âme de Pompée quitte le bûcher (9, 1 sqq.) ; elle s'est purifiée et va rejoindre la région sublunaire décrite par Sénèque, dans sa *Consolation à Marcia* (dial. 6, 25-26). Cette apothéose de Pompée est le terme normal de son évolution spirituelle et, du haut de la sphère étoilée, « il se rit, dit Lucain, de l'outrage fait à sa dépouille, et son esprit s'établit dans l'âme de l'indomptable Caton » (9, 14-18), qui va prendre la relève.

Quant à César, sa furie dévastatrice (*Hic furor, hic rabies, hic sunt tua crimina, Caesar*, 7, 551) se déploie totalement au cours du combat. Lucain n'accorde rien aux talents militaires de César et attribue tout à l'intervention de la Fortune ; il réduit César au rôle de tueur et le dépouille du mérite de sa victoire. C'est toujours, contre

---

<sup>1</sup> Art. cité, p. 273 sqq. Cf. J. Brisset, pp. 75-76.

César, la reprise du même thème de sa cruauté, de sa cupidité, de son ambition sans scrupule<sup>1</sup>. Ses soldats sont aussi les jouets de la Fortune : ils se ruent au combat, n'obéissent qu'à leurs instincts, si bien que Pharsale « devient la victoire du désordre sur l'ordre »<sup>2</sup>, la victoire des *stulti* sur les *sapientes*, car la victoire n'est pas une preuve de vertu. Pharsale est une victoire sacrilège, immorale, et seul Pompée a remporté la vraie victoire du sage. Même en Egypte, la *furor* de César ne peut s'arrêter. Le destin ne lui accorde qu'une nuit de repos ; déjà on cherche à l'assassiner. Mais l'heure n'est pas encore venue où il expiera Pharsale.

\* \* \*

Telle est, très rapidement esquissée, l'une des principales idées directrices de Lucain dans la *Pharsale*. De même que César, dans sa *Guerre civile*, a ravalé le personnage de Pompée pour le conduire jusqu'à ce petit bateau (*nauiculam paruulam*) où il sera assassiné, de même Lucain a mis tout en œuvre pour présenter un Pompée qui, d'épreuves en épreuves, va s'élever progressivement jusqu'à l'apotheose finale.

De même que César, dans sa *Guerre civile*, a fait de la déformation historique au profit de sa propre propagande, de même Lucain, prenant le contre-pied de César, va déformer les faits au profit de Pompée et du parti qu'il représente, et réduire à une force irraisonnée qui va le rôle de son adversaire. Sans doute, Lucain présente ses arguments avec le charme d'une certaine poésie. Quant à savoir si Lucain nous persuade mieux et plus que César, c'est un autre problème<sup>3</sup>.

Aurèle CATTIN.  
Neuchâtel.

<sup>1</sup> G. Pfligersdorffer, *Lucan als Dichter des geistigen Widerstandes*, *Hermes* 87 (1959) pp. 346 et suivantes, où l'auteur insiste sur la répétition, l'uniformité des jugements de Lucain sur César.

<sup>2</sup> M. Rambaud, *L'apotheose...*, p. 267. Voir aussi J. Girard, *Un poète républicain sous Néron*, Rev. des deux Mondes, 1875, p. 423 et suiv., où l'auteur met en relief le caractère symbolique que Lucain confère aux héros de la *Pharsale*.

<sup>3</sup> En plus des ouvrages cités dans notre exposé, il faut ajouter : W. H. Friedrich, *Cato, Caesar und Fortuna bei Lucan*, *Hermes*, 73, 1938, pp. 391-423. — P.

<sup>1</sup> G. Pfligersdorffer, *Lucan als Dichter des geistigen Widerstandes*, *Hermes* 87 Grenade, *Le mythe de Pompée et les Pompeiens sous les Césars*, Rev. des Et. Anc., 52, 1950, pp. 28-63. — W. Menz, *Caesar und Pompeius im Epos Lucans*, Berlin 1952 (voir Année Philol., 24, 113). — F. König, *Mensch und Welt bei Lukan im Spiegel bildhafter Darstellung*, Diss., Kiel, 1957. — C. Brutscher, *Caesar und sein Glück*, Museum Helveticum, 15, 1958, pp. 75-83.